

ce rire strident de l'ironie ne se soutient pas jusqu'au bout. Après avoir débuté presque gaiement, Savage finit sur un ton mélancolique. Faisant un triste retour sur lui-même, il rappelle sa vie malheureuse, que l'absence d'une famille a rendue dissipée et vagabonde : « Cependant, où mon espoir pourra-t-il se réaliser ? La voix d'une mère n'a jamais prié pour moi et pour mon innocence au berceau. Je n'ai pas eu de père qui refait la fougue de ma jeunesse, et qui, en réprimant mes vices, ait fait éclore mes vertus. Ma mère, ce n'est pas la longue, peut-être cette pensée fera couler une larme. Tout ce qui me rendit malheureux, c'est à vous que j'en fus redevable ; tout ce qui m'a consolé m'est venu des étrangers. »

Telle est la réflexion simple et touchante par laquelle Savage termine son poème, qui mérite d'être classé à part dans les compositions du genre satirique. Il faut aller jusqu'à Byron écrivant son pamphlet poétique : *les Bardes anglais et les critiques écossais*, pour retrouver la même énergie, la même amertume, la même sincérité. Et encore, la satire de Byron n'est-elle que la révolte d'un orgueil littéraire. Le poème de Savage répond à un sentiment plus large et plus vrai ; sa douleur intéresse tout le monde, elle ne trouve que trop d'échos dans les infortunes semblables dont l'humanité et la civilisation ont à rougir. L'impression est encore plus profonde et plus poignante, si le fils naturel est en outre le fils abandonné, le fils proscrit. Une telle situation, aggravée par le régime social de l'Angleterre, où le rang et la richesse dominent tout, devait inspirer des vers brûlants. Le poème de Savage trouva des lecteurs compatissants ; ce fut la punition de la mère. Elle put lire, avant sa mort, dans la *Vie de Savage* par Johnson, ce passage écrasant : « Dans cette circonstance, la mère de Savage montra pour la première fois de la honte ; jamais le pouvoir de l'esprit d'un auteur ne fut plus remarquable. Cette créature infâme, qui, sans scrupule, s'était déclarée adultère, et qui essaya de faire périr son fils de faim, ensuite de le faire déporter, enfin de le faire exécuter, n'eut point le courage de supporter l'effet que produisit sa conduite. Redoutant la voix publique et nullement les remords, elle alla cacher son crime dans l'univers de Londres. » On raconte en effet qu'à Bath, où cette mère sans entrailles s'était retirée pour éviter la présence de son fils, elle entendait à chaque pas murmurer à ses oreilles les vers vengeurs du *Bâtard*.

Bâtard de Mauléon (LE), roman de M. Alex. Dumas (Paris, 1846, 9 vol. in-80). On sait de quelle façon dénuée d'appât M. Alexandre Dumas traite ou maltraite l'histoire ; on sait avec quelle habileté de langage, quelle imperturbable assurance, quelle confiance en soi, quelle naïveté fanfaronne, il va, court, s'élance à travers les moulins à vent que son propre souffle fait tourner, et les châteaux de cartes que sa fantaisie a construits. Le poing sur la hanche, l'œil allumé, la plume en arrêt, il fonde sur l'histoire, la renverse, la dépouille, en cueille la fleur, et, souriant, satisfait, gonflé comme un page en bonne fortune, rayonnant comme un écolier grisé par la victoire, étonné plus qu'il ne faudrait d'avoir pu forcer des portes ouvertes, il éclate, contant et racontant à tous son triomphe et sa joie ; il jase sans tarir, il invente sans mesure, et ne s'arrête qu'après vous avoir dit, bon gré mal gré, tout ce qui trottait dans sa cervelle, faisant sonner par-dessus les toits tous les grelots de sa fantaisie, vous intéressant à ce qui l'a séduit, à ce qui l'a amusé en chemin, à ce qu'il a pensé hier, à ce qu'il fera demain. A chaque page que vous tournez en sa compagnie, vous êtes tenté de crier : « C'est trop fort ! à d'autres ! Vous nous croyez bien crédules, en vérité ! Vous vous dites : « Passé le chapitre, je m'arrêterai, je jeterai le livre, » et pourtant vous allez toujours, résistant faiblement au charme qui vous entraîne, et quand vos yeux tombent enfin sur le dernier mot du récit, vous flotez entre le regret d'avoir perdu votre temps à écouter l'herbe pousser, et celui d'en avoir terminé déjà avec un compagnon qui s'entend si bien à faire l'école buissonnière. Qui de vous n'a bondi à quelque gasconade venue des bords de la Garonne et dite avec cet aplomb *sui generis* qui arrête la dénégation sur les lèvres du plus sceptique ? Rendu à vous-même et réfléchissant, vous vous en voulez sérieusement d'une crédulité qui faisait le triomphe du narrateur. Eh bien, la même chose arrive lorsque M. Alex. Dumas tient la plume et qu'on le lit : si bien qu'après l'avoir suivi, plusieurs heures durant, dans ses fantaisies épiques, on éprouve l'envie de s'appliquer les épithètes les plus malsonnantes, voyant combien on fut facile à mystifier, combien on a été gobe-mouches, comment on a pu se laisser prendre à tant de sonnettes, à tant d'exagérations bouffonnes, à tant de prétendues ruses de guerre et complications politiques qui n'ont en somme ni queue ni tête ; comment on n'a pas éclaté de rire au nez burlesque de tous ces Machiavels qui ne sont que des Gribouilles, de tous ces profonds hommes d'État qui vont contant à tous les coins de rue leurs secrets et leurs plans. Voilà ce qu'on se dit, et bien d'autres choses encore, et pourtant on conserve au fond de l'âme un impérieux désir de chevaucher encore derrière ces preux chevaliers qui tran-

chent des montagnes d'un coup d'épée, qui enlèvent des reines, qui font des rois, qui créent des royaumes, qui tiennent en leurs mains la paix ou la guerre, et pour qui les dangers ne sont que prétextes à plaisanteries. Cependant on est tenté d'admirer tant de vie dépensée, tant de verve, tant d'audace, tout en regrettant pour l'auteur et pour soi que le besoin de parler longuement ait semé à tous vents tant d'amplifications inutiles, tant de rodomontades, tant d'invéraisemblances. Et puis, soyons sincère, l'esprit s'impatiente à la longue, ne sachant plus, de toutes ces belles histoires où Louis XIV, Anne d'Autriche, Richelieu et tant d'autres font parade et donnent la réplique à des personnages imaginaires, ce qu'il doit croire ou ne pas croire, où s'arrête le réel et où commence le roman ; de telle sorte qu'il faudrait, pour goûter un plaisir sans mélange à ces contes, souvent naïfs, d'un grand enfant dont la langue dorée va comme un claquet de moulin sans se fatiguer, il faudrait n'avoir jamais de sa vie ouvert une histoire. Heureux donc les pauvres d'esprit, le royaume de M. Alex. Dumas est à eux. Ceux-là ont fait le succès du romancier, ils lui composent une clientèle docile, qui croit que *cela est arrivé*, et s'imaginent que Monte-Cristo est un personnage tout aussi authentique que Mazarin ou Condé ; ils forment le gros bataillon, la masse ahurie, bonasse et crédule de ce public qui, rappelant la femme sauvage, digère les gros cailloux de la littérature. Ce public croit au roman historique comme à l'Evangile, et M. Alex. Dumas est son prophète ; ce public-là dit, comme le Duguesclin du *Bâtard de Mauléon* : « Je réfléchis le moins possible ; cela me fatigue. »

Le *Bâtard de Mauléon*, qui n'est pas une des meilleures productions sorties de la plume du fécond auteur des *Mousquetaires*, a donc cela de bon, pour ce public dont nous venons de parler, qu'il fait peu réfléchir ; on pourrait même ajouter qu'il ne fait point réfléchir du tout. Nous ne suivrons pas l'auteur chapitre par chapitre, volume par volume. Nous dirons seulement que l'honorable et valeureux sire Agénor de Mauléon est un vrai chevalier des vieux fabliaux et des légendes romanesques, qui mène de front la guerre et l'amour. Un coup de lance admirable qu'il échangea à Narbonne avec don Frédéric, grand maître de Saint-Jacques, alors que les Castillans venaient chercher en France Blanche de Bourbon, lui valut une de ces amitiés robustes qui croissent et se multiplient si agréablement dans les romans de M. Alex. Dumas. En cette occasion, il promit à don Frédéric de l'accorder à nul autre qu'à lui la fraternité d'armes, et, de son côté, don Frédéric fit une promesse analogue. Ce dernier invite plus tard Agénor à venir le rejoindre en Portugal, à Coimbra, qu'il vient de conquérir sur les infidèles. Mauléon, armé en guerre, la lance au bras, la targe au cou, panache rouge au casque, roide et ferme sur les arçons, s'achemine au pas de son cheval vers le Portugal. Il est flanqué de son fidèle écuyer Musaron, homme sec, courbé, bronzé, accroupi comme un singe sur un cheval aussi maigre que lui-même ; ce Musaron est pour le chevalier un de ces rares compagnons comme l'auteur des *Mousquetaires* se complait à en barder ses héros. Perspicace comme un Peau-Rouge, colère comme un chameau, bavard comme un feuilleton de M. Alex. Dumas, il espionnerait, sur un signe de son maître, tout l'univers, et de son arbalète, dévasterait la chrétienté. Avec lui on peut aller au bout du monde ; avec lui on doit accomplir des prodiges : le *Bâtard de Mauléon*, qui bientôt aura à venger l'assassinat du grand maître de Saint-Jacques et celui de Blanche de Bourbon, en accomplit beaucoup, sous la plume du romancier.

On connaît l'histoire du mariage et de la mort de Blanche de Bourbon, femme de ce roi de Castille, connu sous le nom de Pierre le Cruel. Blanche fut mariée dès l'âge de quinze ans au roi de Castille, qui, le soir même des noces, la quitta pour voler auprès de Mario Padilla, sa maîtresse. La malheureuse Blanche, tenue longtemps captive loin de la cour, mourut de mort violente, par ordre du roi, à vingt-deux ans. M. Alex. Dumas charge la mémoire de cette infortunée reine d'un amour dont la découverte amène du même coup la mort de don Frédéric et de Blanche. Puis il confie à son héros le soin de demander vengeance au roi de France, Charles V, beau-frère de la reine de Castille. Excellente occasion, d'ailleurs, pour nous faire un petit cours d'histoire et livrer bataille à Pierre le Cruel en compagnie de Duguesclin. Le sol de la France avait besoin d'être purgé des bandes vagabondes, en grande partie anglaises, qui composaient les grandes compagnies. On en avait rejeté quelques-unes à grand-peine en Allemagne et en Italie, lorsqu'un prince espagnol, Henri de Transtamare, vint demander des secours contre son frère Pierre le Cruel. Charles fut heureux de lui donner toutes les grandes compagnies du royaume à emmener en Espagne, et mit à la tête de l'expédition le brave Duguesclin. Mais vous sentez bien que, dans le roman qui nous occupe, tout l'honneur de l'entreprise va revenir au *Bâtard de Mauléon*. Ce n'est plus Duguesclin qui rassemblera les aventuriers, mais Mauléon. Ne chicanons pas l'auteur ; aussi bien, sauf l'extrême importance que prend son héros dans la conquête d'un trône de Castille, il laisse à la vérité historique une part assez large. Il nous montre notam-

ment les aventuriers extorquant 200,000 écus d'or au saint-père en passant à Avignon, parvenant en Espagne et donnant à Henri de Transtamare le trône de son frère ; puis Henri de Transtamare est vaincu par suite de l'alliance de Pierre avec le prince de Galles, et Duguesclin tombe au pouvoir des Anglais. Mauléon vient en France chercher sa rançon, car le connétable lui a dit de parcourir sa Bretagne chérie, et, dans chaque village, sur chaque route, de crier : « Bertrand Duguesclin est prisonnier des Anglais ! Fidez, femmes de Bretagne, il attend de vous sa rançon ! » Enfin, Pierre le Cruel est vaincu à son tour. Les deux frères s'étant rencontrés après la bataille, dit l'histoire, se jetèrent l'un sur l'autre et se roulerent par terre en cherchant à se déchirer, jusqu'à ce que Henri de Transtamare enfonçât son poignard dans la gorge de Pierre. Cette mort forme un chapitre émouvant du livre de M. Alex. Dumas. Elle mit fin à la guerre ; elle met fin au roman, qui est traversé par un amour sans cesse contrarié, celui que le *Bâtard de Mauléon* a conçu pour la belle Moresque Aïssa, laquelle est surveillée de si près par le farouche Mothril, ministre et conseiller du roi don Pedro, qu'il ne peut jamais l'atteindre. Au moment où les deux amants vont enfin être l'un à l'autre pour toujours, le barbare Mothril, d'un coup de poignard, abat la main gauche d'Agénor, et d'un autre coup fait sauter la tête d'Aïssa. Une foule d'épisodes et de détails romanesques viennent se rattacher à ce canevas. On s'y intéresse assez souvent, quand, ce qui est rare, M. Alex. Dumas n'abuse pas du style familier et du dialogue ; quand ses personnages veulent bien s'abstenir de conversations inutiles, de plaisanteries intempestives, pour aller droit au but. Ce qu'on peut reprocher à M. Alex. Dumas, c'est de faire parler à tous ses personnages la même langue ; les rois préparent des batailles, créent des connétables ou des ministres, se disputent et s'assassinent ; les princes se contentent leurs affaires, s'entretiennent de projets politiques, avec le ton goujard et le laisser-aller de bons bourgeois jouant aux dominos ou de rapins fumant leur pipe au café. Seulement, comme il y a toujours dans ses récits de beaux clairs de lune, des soleils éblouissants, des bourses pleines, des festins qui sentent bon, et ce parfum de jeunesse qui pare les moindres choses, on passe sur des défauts que, la page tournée, on oublie, comme on oublierait le livre lui-même une fois tombé des mains, car des livres de M. Alex. Dumas en général, et du *Bâtard de Mauléon* en particulier, on peut dire qu'autant en emporte le vent !

BÂTARD s. m. (bâ-tar — rad. *bâtard*, adj.). Mar. Bout de corde fourrée qui, passant par les bigots et pommes de racage, sert à tenir la vergue haute à son mât : *J'ai supprimé depuis longtemps les bigots et les pommes, ne me servant que des BÂTARDS garnis de basane.* (Willameux.) Le *BÂTARD* traverse ordinairement un certain nombre de pommes en bois blanc, et nommées pommes de racage. (A. Jal.)

— Pêch. Petit ver rouge qui sert d'appât.

BÂTARDAILLE s. f. (bâ-tar-da-ille ; *il* mil. — rad. *bâtard*). Fam. Tas de bâtarde, race de bâtards : *Dépêchez-vous de cette BÂTARDAILLE.*

BÂTARDE s. f. (bâ-tar-de — rad. *bâtard*, adj.). Calligr. Ecriture à jambages pleins et à liaisons arrondies, tenant de la ronde et de la coulée, d'où son nom : *BÂTARDE penchée.* *BÂTARDE ronde.* Eh ! oui, d'une écriture que vous connaissez... là... d'une certaine écriture qui n'est pas légitime. — *Il veut dire de la BÂTARDE.* (Le Sage.)

— Techn. Lino d'horloger, qui n'est ni fine ni grosse. || Forme spéciale pour le sucre bâlard. || *Bâtarde vergeoise*, Sucre bâlard, arrière-produit des raffineries : *Les sirops qui se sont écoulés pendant le raffinage sont traités de nouveau, et donnent les sucres inférieurs connus sous les noms de lumps, BÂTARDE VERGEOISE, et enfin la mélasse, qui est le résidu final qu'on livre aux distillateurs.* (J. Girardin.)

— Min. Nom donné, à Rive-de-Gier, à la couche de houille qui précède la grande masse, et qu'on appelle *crue* à Saint-Etienne.

— Artill. Sorte de coulevrine abandonnée aujourd'hui, et que l'on appelait aussi *quart de canon*.

BÂTARDÉ, ÊE adj. (bâ-tar-dé — rad. *bâtard*). Néol. Mêlé de façon à constituer un tout bâlard : *Il nous salva gauchement, et nous souhaita le bonsoir avec un accent français qui, bien que légèrement BÂTARDÉ de suisse, rappelait suffisamment une origine parisienne.* (Baudelaire.)

BÂTARDEAU s. m. (bâ-tar-dô — dim. de *bâtard*). Fam. Petit bâlard : *Nous assistâmes à cette cérémonie, avec la singularité d'avoir eu à notre tête bâtards et BÂTARDEAUX, et à notre queue à tous un bâlard d'Angleterre.* (St-Sim.)

BATARDEAU s. m. (ba-tar-dô). Digue provisoire, établie pour mettre à sec un endroit où l'on veut bâtir : *Les BATARDEAUX servent à fonder les ponts et à y faire des réparations dans l'eau.* (V. Hugo.)

— *Batardeau simple*, Celui qui est formé d'une seule enceinte de pieux et de palplanches. || *Batardeau double*, Celui qui est formé de deux enceintes dont l'intervalle est rempli de terre glaise battue et tassée.

— Digue établie pour empêcher l'écoulement des eaux, ou pour en exhausser le niveau : *Les BATARDEAUX élevés pour le service du moulin font qu'en plusieurs endroits la rivière a des chutes de quatre à cinq pieds de hauteur.* (Th. Gaut.)

— Fortif. Digue maçonnée pour contenir l'eau d'un fossé ou d'un avant-fossé : *BATARDEAU d'amont.* *BATARDEAU d'aval.*

— Mar. Echafaudage formé de planches, qu'on élève sur le bord d'un bâtiment avant de le coucher sur le flanc pour le radouber.

— **Encycl.** Mar. Il arrive souvent qu'on a des travaux à exécuter dans des endroits couverts par les eaux, au fond d'une rivière, par exemple, ou sur les bords, près du fond ; alors, pour rendre ces travaux plus faciles, on est obligé de mettre à sec les parties sur lesquelles ils doivent être exécutés, et pour cela il faut construire des *batardeaux*. A cet effet, on enfonce dans le sol des pieux qui s'emboîtent les uns dans les autres ; ou, si l'eau n'est pas très-profonde, les pieux sont enfoncés à des distances plus ou moins grandes et réunis par un revêtement en planches, ou même par des branchages en forme de claie, le long desquels on amasse de la terre ; c'est ainsi que l'on construit un *batardeau* simple. Lorsque l'eau est très-profonde et présente une masse à laquelle il faut opposer une grande résistance, on est obligé de former avec des pieux une double paroi que l'on remplit de terre glaise bien battue, de chaux ou de béton, c'est ce qu'on appelle un *batardeau* double. Dès qu'on est parvenu à élever l'obstacle qui doit arrêter l'eau, on se sert de pompes ou de tout autre moyen pour mettre à sec l'espace où l'on se propose de faire des constructions, et quand celles-ci sont terminées, on démolit le *batardeau* pour que l'eau reprenne son cours. Il arrive souvent que les propriétaires riverains ont à souffrir du trouble ainsi apporté dans le cours des eaux ; cependant ils n'ont pas le droit de s'opposer à la construction des *batardeaux* quand elle est faite dans l'intérêt public ou même quand elle est nécessaire par des besoins particuliers réels ; mais ils peuvent exiger une indemnité proportionnée aux dommages qu'ils ont soufferts. Il y a aussi des *batardeaux* à demeure, qui ont pour but d'exhausser le niveau des eaux ou de les empêcher de pénétrer dans des lieux situés au-dessous de leur niveau ordinaire : ils sont construits de la même manière, avec cette différence qu'ils doivent être assez solides pour durer pendant de longues années.

— **Art milit.** Il y a des *batardeaux* d'amont, pour séparer les fossés de la rivière ; des *batardeaux* d'aval, pour retenir les eaux, et des *batardeaux* intermédiaires, pour diviser le bassin d'inondation en plusieurs parties de niveaux différents. Tous ces ouvrages sont munis d'écluses. Le dessus des *batardeaux*, qui se nomme *cape*, est disposé en dos d'âne afin qu'on ne puisse y passer, et, pour rendre ce passage encore plus difficile, on construit sur le milieu une tourelle pleine, appelée *dame*.

BÂTARDEMENT adv. (bâ-tar-de-man — rad. *bâtard*). Par bâtarde : *Pour le duc d'Orléans, le roi eut moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre BÂTARDEMENT.* (St-Sim.) || Peu usité.

BÂTARDIE s. f. (bâ-tar-di — rad. *bâtard*). Féod. Droit en vertu duquel les seigneurs hauts-justiciers, quelquefois même les seigneurs bas-justiciers et les féodaux, pouvaient hériter des biens laissés par les bâtards intestats.

BÂTARDIÈRE s. f. (bâ-tar-di-ère — rad. *bâtard*). Hort. Plant d'arbres greffés, en pépinière. || Lieu où l'on met en dépôt les arbres pris à une pépinière.

BÂTARDISE s. f. (bâ-tar-di-ze — rad. *bâtard*). Etat de bâlard : *Madame était d'une nation qui abhorrait les BÂTARDISES et les mésalliances.* (St-Sim.) On mettrait l'adoption avec la BÂTARDISE, qui est l'injure la plus grossière ! (Napoli. 1^{er}.) La BÂTARDISE et l'amour furent héréditaires dans cette noble famille. (Balz.) La barre est signe de BÂTARDISE. (Balz.)

— Féod. Droit de *bâtardise*, Celui en vertu duquel le seigneur héritait de tout bâlard qui mourait sur ses terres sans avoir fait de testament. || Syn. de *bâtardie*.

— **Encycl.** La plupart des coutumes des provinces françaises laissaient aux bâtards avoués et vivant noblement la faculté de se qualifier nobles. Et quelques-uns profitaient de cette tolérance pour se dire gentilshommes. Des plaintes furent adressées au conseil d'État, et un règlement du roi de 1600 porte : « Les bâtards, encore qu'ils soient issus de pères nobles, ne se pourront attribuer les titres et qualités de gentilshommes s'ils n'obtiennent nos lettres d'anoblissement fondées sur quelques grandes considérations de leur mérite ou de leur père, vérifiées comme il appartient. » Un arrêt du conseil d'État, rendu le 20 février 1605 en interprétation de cet article, ordonna que les bâtards qui obtiendraient des lettres d'anoblissement seraient tenus de justifier qu'ils étaient issus de parents nobles et avoués.

Une seconde ordonnance de Louis XIII, de janvier 1629, décida que les bâtards des gentilshommes ne seraient point tenus pour nobles, qu'ils ne pourraient prendre le nom de leur famille que du consentement des intéressés,